



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14

En exercice : 14

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

14/09/2023

Date d'affichage :

14/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux vingt-trois, le 21 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER, Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, Madame HUMBLOT Valérie, Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL, Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR Suayib, GANEE Roger, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy

Procuration : Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration à Madame LABELLE Aurélie
Madame IMBERT Stéphanie donne procuration à Madame HOSTALIER Valérie

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2023-045 - Actualisation du tableau des effectifs de la collectivité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la fonction publique ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la délibération n°2022-069 du 24 novembre 2023 modifiant le tableau des effectifs de la collectivité ;

Considérant que le tableau des effectifs est un outil de gestion du personnel fonctionnaires, stagiaires et contractuels de droit public ;

Considérant que chaque collectivité a l'obligation de joindre chaque année au budget primitif et au compte administratif voté un tableau des effectifs de la collectivité ouverts budgétairement, pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service ;

Considérant qu'à ce jour, il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité ;

Considérant que les contrats aidés (CUI-CAE-PEC) et les contrats d'apprentissage ne font pas l'objet de création de poste et ne figurent pas dans le tableau des effectifs ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 21 septembre 2023

Article 2 : Précise que la délibération 2022-69 du 24 novembre 2023 est abrogée

Article 3 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Filière administrative				
Cadre d'emplois des Adjoints administratifs				
Grade des Adjoints administratifs : 0 emploi				
Poste	Délibération	Temps de travail	Vacant	Statut agent

Secrétaire d'accueil	2021-54 du 21 octobre 2021	-	Oui	-
Grade des Adjoint administratifs 2^{ème} classe : 1 emploi				
Secrétaire d'accueil	2021-54 du 21 octobre 2021	Temps non complet 32/35eme	Non	Titulaire
Grade des Adjoint administratifs 1^{ère} classe : 0 emploi				
Secrétaire d'accueil	2021-54 du 21 octobre 2021	-	Oui	-
Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux				
Grade des Rédacteurs : 1 emploi				
Secrétaire général(e)	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Non	Titulaire
Grade des Rédacteurs Principaux 2^{ème} classe 0 emploi				
Secrétaire général(e)	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Oui	-
Grade des Rédacteurs Principaux 1er classe 0 emploi				
Secrétaire général(e)	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Oui	-
Grade des Attachés 0 emploi				
Secrétaire général(e)	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Oui	-
Filière sécurité				
Cadre d'emplois Agents de Police Municipal				
Grade des brigadiers chefs principaux : 1 emploi				
Policier municipal	2021-54 du 21 octobre 2021	13/35ème	Non	Titulaire
Grade des brigadiers : 0 emploi				
Policier municipal	2021-54 du 21 octobre 2021	-	Oui	-
Filière Technique				
Cadre d'emplois des Adjoint techniques				
Grade des Adjoint techniques principaux de 2^{ème} classe : 1 emploi				
Agent technique	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Non	Titulaire
Grade des Adjoint techniques : 2 emplois				
Agent technique	2022-31 du 23 Juin 2022	Complet	Non	Titulaire
Agent technique	2022-32 du 23 Juin 2022	Complet	Non	Non-Titulaire
Agent technique	2023-37 du 20 juillet 2023	-	Oui	-
Agent d'entretien des locaux	2023-38 du 20 juillet 2023	Temps non complet 15/35eme		Non-Titulaire
Agent d'entretien des locaux	2023-21 du 3 mars 2023	Temps non complet 15/35eme	Oui	-
Cadre d'emplois des Adjoint techniques territoriaux des établissements d'enseignement				
Grade des Adjoint techniques principal de 2^{ème} classe : 2 emplois				
ATSEM	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Non	Titulaire
ATSEM	2021-54 du 21 octobre 2021	Complet	Oui	-
ATSEM	2022-33 du 23 Juin 2022	Temps complet Non - 26/35è	Non	Non-Titulaire

Nombre de voix pour	14	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Envoyé en préfecture le 22/09/2023
Reçu en préfecture le 22/09/2023
Publié le 
ID: 021-212105775-20230921-2023045-DE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "V. Hostalier", written over the official seal.

Valérie HOSTALIER